1. Description

V-Urban® Cement-bonded Particle Board

V-Urban est un panneau Viroc, constitué d'un mélange de particules de bois et de ciment appelé Cement Bonded Particleboard (CBP). Il associe la flexibilité du bois à la résistance et à la durabilité du ciment, ce qui lui permet d'être utilisé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le panneau V-Urban est fabriqué conformément aux spécifications des normes EN 634 et EN 13986, et possède un certificat de marquage CE.

Le panneau V-Urban présente un aspect hétérogène avec différentes nuances dispersées de manière aléatoire, résultant des couleurs naturelles des matières premières utilisées et des réactions chimiques. Différentes nuances pourront être observées sur une même face, entre les faces d'un même panneau ou entre les différentes productions.

Pour minimiser cet effet, l'approvisionnement doit provenir d'une seule production.

Les panneaux exposés à un environnement extérieur subissent un léger changement de couleur et deviennent plus clairs. Cette variation de la teinte dépend de la couleur et est une caractéristique naturelle du panneau. Deux panneaux ayant à l'origine des teintes différentes auront tendance au fil du temps, après une exposition au soleil, à tendre vers la même couleur.

Le panneau V-Urban est livré avec une fintion en vernis. Ses surfaces présentent quelques irrégularités et imperfections, telles que des petites incrustations, des taches, des rayures, des sels (efflorescence) et de petits copeaux de bois.

Le panneau V-Urban possède deux faces distinctes, un étant plus lisse et l'autre plus rugueuse. En sortie d'usine, la face plus lisse est celle qui est tournée vers le haut lorsque les panneaux sont empilés sur une palette. La face arrière ne pouvant faire l'objet d'aucun choix pourra en revanche comporter des salissures, des rayures et des trous.

2. Applications

Façades Ventilées.

3. Certifications

Les panneaux V-Urban sont certifiés CE 1328 et QB 120-127 (Avis Technique 2.2/15-1686).

4. Couleurs et épaisseurs

Couleur	Épaisseurs		Unit
	12	16	mm
CZ, Gris	•	•	2600x1250 3000x1250
NG, Noir	•	•	
BR, Blanc	•		
AB, Jeaune	•		
VM, Rouge	•		
AC, Ocre	•		

Viroc S.A. détient la Certification de la Chaîne de Traçabilité, conformément aux référentiels normatifs applicables.
Sur demande, le panneau Viroc peut être fourni avec l'une des certifications FSC® C173361 ou PEFC/13-31-251.

5. Dimensions

2600 x 1250, 3000 x 1250 [mm]
Autres dimensions sur demande.

6. Tolérances de coupe

Largeur et longueur : ± 3 mm
Rectitude des bordes : ≤ 1,5 mm/m
Équerrage : ≤ 2,0 mm/m

7. Tolérances d´épaisseur

12 mm : ± 1.0 mm
16 mm : ± 1.2 mm

8. Poids surfaciques

12 mm : 16.2 Kg/m2 ± 1.2 Kg/m2
16 mm : 21.6 Kg/m2 ± 1.6 Kg/m2

9. Propriété

Propriété	Norme	Métrique System	Unités
Densité	EN 323	1350 ± 100 Kg/m^3	Kg/m3
Résistance à la flexion	EN 310	≥ 9 N/mm^2	N/mm2
Module d'élasticité en flexion			
Class 1	EN 310	≥ 4500 N/mm^2	N/mm2
Class 2		4000-4500 N/mm^2	
Résistance à la traction	EN 319	≥ 0.5 N/mm^2	N/mm2
Gonflement 24h	EN 317	≤ 1.5 %	%
Résistance à traction après essai cyclique	EN 319+ EN 321	≥ 0.3 N/mm^2	N/mm2
Gonflement après essai cyclique	EN 317 + EN 321	≤ 1.5 %	%
Taux d'humidité initial	EN 322	6 – 12%	%
Alcalinité de la surface	PH	11 - 13	-
Conductivité thermique (*)	EN 12664	0.22 W/m.K	W/m.K
Pouvoir calorifique supérieure (PCS) (*)	EN ISO 1716	4 ± 0.5 MJ/Kg	MJ/Kg
Réaction au feu	EN 13501	B-s1,d0	-

(*) Essais réalisés sur des panneaux Viroc gris

Formaldéhyde : Class E1 (EN 13986-Annexe B); Sans ajout de formaldéhyde.

Pentaclorofenol : Ne contient pas ; Amiante : Ne contient pas ; Silice microcristalline : Ne contient pas.

10. Stockage

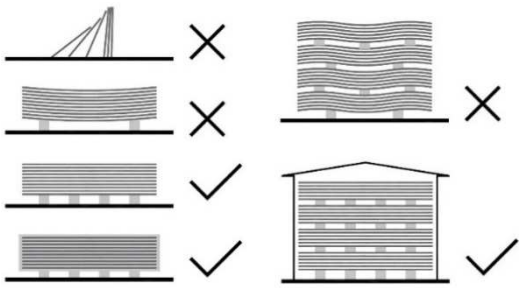

Les panneaux, en quittant l'usine pour être transportés, sont protégés par une bâche en plastique imperméable. Les bords latéraux sont protégés par un carton en forme de L, y compris ceux en contact avec les sangles du système d'emballage. La protection de ces arêtes devra être maintenue jusqu'à l'installation des panneaux.

Les panneaux Viroc doivent être stockés dans un endroit couvert, à l'abri de la lumière du soleil et de la pluie, sur une surface plane et horizontale. Les palettes doivent être posées sur des supports ayant une hauteur suffisante (≥8 cm) afin qu'elles soient facilement accessibles avec un chariot élévateur. L'écart maximum entre les supports ne devra pas dépasser 800 mm et la distance maximale entre le premier support et le haut de la palette ne devra pas excéder 210 mm.

Si les palettes sont empilées les unes sur les autres, toutes les bases de support doivent être alignées afin d'éviter les déformations.

L'empilement est autorisé jusqu'à 6 palettes et une hauteur maximale de 4 mètres.

11. Manipulation

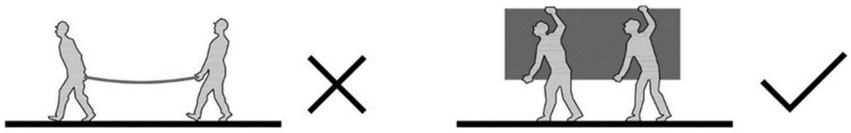

Dans la mesure du possible, les panneaux devront être manipulés avec des équipements appropriés, tels que des chariots élévateurs ou des lève-plaques.
Lorsque les panneaux doivent être déplacés manuellement, ils devront l'être un par un et à la verticale afin qu'ils restent plats et ne se déforment pas.
Les panneaux sont lourds, aussi le déplacement manuel ne devra être effectué qu'en présence du nombre de personnes suffisant.
Les bonnes pratiques de manipulation devront être respectées en utilisant l'équipement de protection individuelle approprié et en respectant les normes européennes en matière de sécurité et de santé, Osha.Europa.eu (Factsheet 73).

12. Recommandation d'application

Lorsque les panneaux V-Urban sont coupés sur le chantier, le bord doit être scellé avec un produit fourni par Viroc Portugal S.A.

13. Assistance technique

VIROC Portugal S.A. dispose d'un département technique qui peut fournir une assistance technique à la fois dans la phase de conception et de construction, dont l'email est:

suporte.tecnico@investwood.pt